L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 23 numéro 8, 29 février 2008



Photo : Nicolas Bussièrest

L'école Allain Saint-Cyr a écrit une page d'histoire sur le plan sportif, le week-end dernier, alors qu'elle a mis la main sur ses deux premiers championnats de basketball lors du tournoi junior Cagers. Pas mal pour une école qui attend toujours après son gymnase! Sur la photo, l'équipe de 8e année garçon (en rouge) est en action.

Égalité réelle dans les services en français

Le GTNO interviendra dans une cause en Ontario

Comme le litige entre un organisme francophone et Industrie Canada touche une question constitutionnelle, le procureur général des TNO est en droit d'intervenir.

Nicolas Bussières

Toujours en attente du verdict de la Cour d'appel des TNO dans sa cause l'opposant à la Fédération franco-ténoise (FFT) sur la question de la prestation de services en français, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a décidé d'amener le débat des droits linguistiques sur un autre terrain alors qu'il agira à titre d'intervenant dans une cause similaire en Ontario rendue devant la Cour suprême du Canada.

Le litige en question oppose le Centre d'avancement et de leadership en développement économique communautaire de la Huronie (CALDECH), un organisme du sud de l'Ontario qui a pour mission d'assurer la participation des francophones à l'économie locale, et Industrie Canada.

Le CALDECH et son président Raymond Desrochers, appuyé par le Commissaire aux langues officielles du Canada, reprochent à la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de Simcoe Nord – qui répond d'Industrie Canada – de ne pas offrir des services égaux en français à la communauté francophone plutôt importante dans la région.

La requête du CALDECH a été rejetée par la Cour fédérale en 2005 car le jugement, bien que reconnaissant le principe d'égalité réelle, a établi que la situation des services en français avait été corrigée par la SADC lorsque les demandeurs ont présenté la cause en 2004. Desrochers et la CALDECH ont porté le dossier en appel, mais n'ont pas totalement obtenu gain de cause.

« L'appel avait été accueilli, mais il n'y avait pas de redressement ordonné par la Cour. Donc, c'était en quelque sorte une victoire théorique », a expliqué Me Pascale Giguère, qui a plaidé dans cette cause pour le Commissaire aux langues.

Constatant l'absence d'ordonnance de la Cour d'appel, la CALDECH, joint par le Commissariat aux langues officielles, a décidé de porter la cause devant la Cour suprême du Canada. Les audiences commenceront le 20 mai 2008.

Les TNO s'en mêlent

Comme dans toute cause impliquant une question constitutionnelle, les demandeurs ont dû aviser les procureurs généraux de chaque province et territoire pour voir s'ils voulaient agir à titre d'intervenants dans cette cause qui implique l'article 20 de la Charte canadienne des droits et libertés sur la question des droits linguistiques. Au moment de l'avis, à l'automne dernier, seul le procureur général du Nouveau-Brunswick a répondu.

Toutefois, en début février, le procureur général du Canada a lancé un autre appel aux procureurs généraux dans ce

GTNO
Suite en page 2

GTNO

Suite de la une

dossier, une mesure inhabituelle que ne parvient pas à expliquer Me Giguère, et c'est suite à cette deuxième demande que le procureur général des TNO a décidé de faire une intervention.

Me Maxime Faille, avocat représentant les intérêts du GTNO, explique que le procureur ne voyait pas initialement le besoin d'intervenir dans la cause ontarienne, car elle ne concernait pas vraiment les TNO. Cependant, après « une deuxième réflexion », selon ses dires, les TNO ont changé leur fusil d'épaule.

« L'interprétation que peut donner la Cour suprême concernant l'article 20 pourrait avoir un effet indirect sur l'interprétation qu'on devra donner à l'article équivalent dans la Loi sur les langues officielles des TNO étant l'article 11 », a justifié Me Faille, qui précise que le libellé des deux articles est très semblable.

Ce dernier avise que le procureur général des TNO déposera son mémoire dans ce dossier d'ici la fin mars et que lui-même, ainsi que Me Roger Tassé, qui ont été très actifs dans la cause plus près de nous opposant le gouvernement territorial à la Fédération franco-ténoise (FFT), participeront aux audiences de mai. L'avocat a réfuté que le GTNO appuie Industrie Canada dans son litige l'opposant au CALDECH.

« Notre position n'est pas de prendre partie […] mais simplement de donner une perspective sur l'interprétation que les tribunaux devraient donner à cette disposition-là, a-t-il indiqué. Ce qui est important pour le GTNO, c'est que la Cour prenne connaissance de l'impact possible de son jugement pour un gouvernement tel que le GTNO. […] Évidemment, l'incidence pour le gouvernement fédéral peut être une chose, mais l'incidence peut être toute autre pour un gouvernement tel que le GTNO ». Me Faille a notamment fait valoir que les ressources des gouvernements du Canada et des TNO ne sont pas les mêmes.

Que fera la FFT?

Par voie de communiqué, la FFT s'est indignée de la récente démarche du gouvernement territorial. « Le GTNO fait montre encore une fois d'une hostilité à notre endroit qui est peu commune au Canada. […] En s'acharnant contre nos droits avec une tactique juridique additionnelle, il illustre son obstination à se soustraire à ses obligations en matière de droits linguistiques », a déclaré son président Fernand Denault.

Au moment d'écrire ses lignes, la FFT était toujours à envisager ses options dans ce nouveau dossier. La Fédération pourrait être tentée d'envoyer ses avocats pour faire contrepoids à la présence du procureur général des TNO. Le président de la FFT semble d'ailleurs favorable à cette idée. « C'est important que la Fédération occupe le terrain. Autrement, le GTNO peut avancer tout argument sans avoir personne qui rajuste le pendule ».

M. Denault a précisé que le dossier sera présenté aux membres du conseil d'administration de la FFT lors de sa réunion qui était prévue pour le 27 février et qu'une décision sera prise ensuite.

Un facteur non négligeable à considérer pour la Fédération est son admissibilité au Programme de contestation judiciaire si elle participe à la cause de CALDECH. « Nous sommes inquiets que nous ne soyons pas couverts parce que, techniquement, c'est une autre cause », a affirmé Léo-Paul Provencher, directeur général de la FFT.

Me Roger Lepage, qui a représenté la Fédération dans son recours contre le GTNO pour non-respect de sa loi sur les langues officielles, est d'ailleurs à se pencher sur la question.

Est-ce que la FFT sera prête à envoyer ses avocats même dans un scénario où elle ne serait pas admissible au Programme de contestation judiciaire? « C'est une décision du CA. Est-ce qu'il va y avoir d'autres sources de financement possible? Ce sont toutes des choses à regarder et à analyser », a indiqué Fernand Denault.

Me Pascale Giguère, qui a plaidé en faveur de la FFT par le passé au nom du Commissariat aux langues officielles, sera des audiences de mai prochain dans le dossier CALDECH, mais prévient qu'elle ne sera pas d'un grand aide pour la Fédération cette fois-ci.

« Nous allons quand même être là, mais on ne représentera pas, c'est sûr, les intérêts de la FFT. Alors, si la FFT veut faire valoir ses intérêts, elle n'a pas d'autres moyens que d'être là. […] Je peux certainement comprendre que la FFT veule équilibrer le débat », a-t-elle souligné.

Budget fédéral

Les conservateurs passent le test

Danny Joncas

OTTAWA – Nul besoin d'attendre, de spéculer ou de tirer les vers du nez aux chefs des trois partis de l'opposition à Ottawa. On savait exactement à quoi s'en tenir dès les instants suivant le dépôt, à la Chambre des communes, du prochain budget fédéral, le troisième du gouvernement de Stephen Harper.

Jack Layton et Gilles Duceppe, respectivement chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) et du Bloc québécois, diront à leurs troupes de voter contre le budget tandis que les libéraux de Stéphane Dion ne s'y opposeront pas. C'est cette décision des libéraux, qui constituent l'opposition officielle, qui fait en sorte que les Canadiens ne seront vraisemblablement pas appelés aux urnes ce printemps. Il reste maintenant à voir si les libéraux appuieront le budget ou s'ils s'abstiendront tout simplement de voter.

« Ce budget ne va pas aussi loin que nous l'aurions souhaité dans certains domaines. Cependant, il ne justifie pas la convocation d'élections dont les Canadiens ne veulent pas alors que le parlement a encore tant à faire», a déclaré Stéphane Dion aux journalistes, qualifiant le budget 2008-2009 de modeste.

Le chef du Parti libéral du Canada voit d'ailleurs on ne peut plus juste lorsqu'il déclare que le prochain budget est modeste et qu'il s'agit d'un budget touche-à-tout. Essentiellement, c'est cette absence d'investissements majeurs dans un secteur en particulier à l'intérieur du budget qui force les deux autres partis de l'opposition à s'y opposer. Par exemple, le NPD juge que les conservateurs ne s'attaquent pas suffisamment à la lutte à la pauvreté tandis que les bloquistes auraient souhaité voir davantage d'investissements pour relancer les secteurs forestier et manufacturier, qui battent de l'aile depuis un certain temps.

Les faits saillants du budget

Les premiers chapitres de ce budget déposé par le ministre des Finances, Jim Flaherty, traitent d'économie. Il y est principalement question du remboursement de la dette, auquel le gouvernement prévoit consacrer 13,8 milliards de dollars au cours des trois prochaines années, et du nouveau compte d'épargne libre d'impôt (CELI) qu'introduit le gouvernement conservateur.

Par la suite, c'est là que s'applique la notion du touche-à-tout à laquelle faisait référence Stéphane Dion, le gouvernement Harper proposant de modestes investissements et initiatives dans une multitude de secteurs.

Budget
Suite en page 7



Nicolas Bussières

Le Snowking commence!

La 13e édition du festival hivernal Snowking sera lancée ce samedi, 1er mars, avec une grande cérémonie d'ouverture accompagnée d'un spectaculaire feu d'artifice sur le site du grand château de glace dans la baie glacée de Yellowknife. Des festivités seront présentées sur place tout au long du mois de mars comme l'événement *La Nuit Française*, le 7 mars, alors que le groupe francophone *Le Grête Poupetterie Cho* se produira. Il y aura aussi, entre autres, une projection de films à même les parois du château, le 8 mars, des spectacles regroupant plusieurs groupes locaux, les 14, 15, 22 et 29 mars, le 2e tournoi annuel de hockey Snowking, le 15 mars, un tournoi de curling, les 21 et 22 mars, une soirée culturelle, le 21 mars, et plusieurs autres manifestations artistiques.

Nouveau site Internet

La Garderie Plein Soleil (GPS) s'est dotée dernièrement d'un tout nouveau site Internet très coloré et qui offre une foule de renseignements sur l'établissement situé à Yellowknife. En se rendant au www.garderiepleinsoleil.ca, les visiteurs peuvent notamment retrouver un aperçu des activités offertes à la garderie ainsi que la programmation sous forme de document Word selon la catégorie d'âge. Le site a été mis en place afin de promouvoir la GPS, renseigner la population sur les services, créer une banque d'informations en ligne afin d'outiller les parents et éducateurs, aider les autres garderies francophones en devenir en leur fournissant du matériel pédagogique et informer la population sur les emplois francophones en petite enfance.

Soirée Québec

Après avoir célébré l'Est du Canada, c'est le Québec qui sera à l'honneur lors de la deuxième activité des festivités Célébration-fierté de l'Association franco-culturelle de Yellowknife lors du 5 à 7 du jeudi 6 mars à la maison Laurent Leroux. Pour l'occasion, gastronomie et musique québécoise, coutumes, anecdotes et plusieurs autres activités seront au rendez-vous. Au risque de se répéter, les participants se verront remettre un coupon pour le tirage d'un voyage pour deux à Québec afin de célébrer les 400 ans de la ville. Pour information, Christine au 873-3292.

Améliorez vos compétences!

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest offre actuellement des ateliers de formation en informatique. Le prochain atelier aura lieu mardi le 4 mars de 18 h à 21 h et portera sur le logiciel Publisher (niveau 1). Puis, samedi le 8 mars, de 9 h à 17 h, vous pourrez suivre l'atelier sur Dreamweaver (niveau 1). Pour vous inscrire ou pour plus d'information, communiquez avec Patrick Lachapelle au 873-5962 ou par courriel à services@cdetno.com.

Levée du drapeau

La cérémonie de la levée du drapeau franco-ténois à Hay River se déroulera le 6 mars à 10 h à l'hôtel de ville. Tous les francophones de la communauté sont invités à s'y rendre en grand nombre. Rappelons que la levée du drapeau du côté de Yellowknife sera le 4 mars à 12 h 15, toujours à l'hôtel de ville.

Fermeture temporaire

Avec l'arrivée des Jeux d'hiver de l'Arctique et le fait que l'école Allain Saint-Cyr hébergera des athlètes durant l'événement, Alpha TNO tient à aviser que le Centre des ressources sera fermé du mercredi 5 mars au samedi 15 mars inclusivement. Le Centre des ressources recommencera ses activités le lundi 17 mars à 18 h. Nous vous remercions pour votre compréhension!

Jeux d'hiver de l'Arctique

La francophonie sera présente sur plusieurs fronts

L'AFCY a pour mission d'organiser différentes activités afin d'exposer la culture et l'histoire des francophones lors de cet événement sportif de grande envergure.

Nicolas Bussières

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) veut s'assurer que la francophonie ténoise sera bien représentée lors des Jeux d'hiver de l'Arctique et elle a pris les moyens en conséquence.

Deux personnes à contrat ont été engagées et une bonne partie des ressources de l'Association a été mise à profit pour faire rayonner la culture francophone lors de cet événement sportif qui aura lieu à Yellowknife du 9 au 15 mars et qui devrait attirer autour de 3 000 visiteurs des différentes régions nordiques de la planète.

Les projets de l'AFCY seront nombreux. Elle se chargera de présenter un musée relatant l'histoire des francophones aux TNO, elle présentera un spectacle de danse, de musique et de chants en ouverture de son exposition d'artistes francophones, elle offrira une cabane à sucre, sans oublier d'assurer une présence franco-ténoise lors des cérémonies de fermeture.

Stéphane Gagné a été embauché par l'AFCY et jouera un rôle déterminant dans deux volets, soit la planification du spectacle et de l'exposition francophone. « Nous voulons faire la démonstration de la francophonie, ici au territoire, du côté artistique et culturel. Nous avons comme mandat d'organiser une exposition d'art et également de faire un spectacle où il y aura une troupe de danse qui a été montée de toutes pièces par des jeunes », a-t-il expliqué.

En plus de la prestation d'une dizaine de danseurs âgés de 10 à 18 ans, le spectacle présentera une chorale regroupant des jeunes et des adultes qui chanteront quelques classiques francophones sous la musique du groupe Willowroot. Le groupe mené par Sophie Léger interprétera aussi certaines pièces de son répertoire lors de la soirée. Le spectacle sera gratuit et aura lieu le 12 mars au Tree of Peace au moment même où l'exposition des artistes franco-ténois sera inaugurée.

À noter que l'AFCY a retenu les services d'un chorégraphe d'Edmonton pour faire la conception du spectacle de danse et effectuer des répétitions avec le groupe de jeunes du 29 février au 2 mars. Les organisateurs ne veulent rien négliger, car les danseurs devront aussi offrir une performance de quatre minutes lors de la cérémonie de clôture des Jeux de l'Arctique, événement qui sera télédiffusé à l'échelle nationale.

Noémie Darisse, de l'AFCY, confirme que le groupe hip-hop Jacobus & Maleco, formé de trois Acadiens de la Nouvelle-Écosse, accompagnera les jeunes danseurs lors du spectacle de clôture qui aura lieu le 15 mars.

Certains détails restent à finaliser concernant l'exposition francophone, mais il est déjà prévu qu'elle sera présentée à la salle du Elks Club du 12 au 15 mars. Une dizaine d'artistes d'un peu partout aux TNO y exposeront leurs peintures, photographies et sculptures. Stéphane Gagné avise que certains artistes pourraient aussi travailler sur leurs créations devant les visiteurs lors de l'exposition. Il ajoute qu'il sera possible pour les intéressés d'acheter les œuvres présentées.

Par ailleurs. M. Gagné sera également en charge de créer un kiosque d'information sur les différentes associations francophones des TNO. « Le kiosque va se situer sous le grand chapiteau des Jeux d'hiver de l'Arctique. Donc, c'est vraiment quelque chose pour augmenter la visibilité des francophones un peu partout dans le territoire et de montrer à la population que les francophones sont là et sont bien organisés », a-t-il révélé.

Le responsable avise qu'il est toujours à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans la mise en place des différentes activités. Les personnes intéressées peuvent rejoindre Stéphane Gagné au 766-2112.

La semaine prochaine, L'Aquilon présentera le projet de musée relatant l'histoire des francophones que M. Mario Desforges est chargé de mettre en place pour les Jeux.

Jeux d'hiver de l'Arctique

Les billets partent comme des petits pains

Les organisateurs se réjouissent de la situation à quelques jours des jeux.

Maxence Jaillet

La ville commence à devenir fébrile, tout le monde ressent bien l'excitation qui flotte dans l'air de la capitale, le 9 mars arrive bientôt et avec les Jeux d'hiver de l'Arctique c'est tout le Nord qui va célébrer son excellence.

« Tous les bénévoles sont recrutés, toutes les subventions sont récoltées, tous les billets sont... Bientôt vendus !» C'est ce que laisse transparaître le directeur général de l'organisation des Jeux à Yellowknife. Dave Hurley constate en effet qu'après plusieurs semaines d'inquiétudes et de défis qui paraissaient insurmontables, les choses se présentent plutôt bien à quelques jours de la cérémonie d'ouverture. « Si le public veut assister à des événements spécifiques, il faut vraiment qu'ils achètent leurs billets au plus vite, car ils partent vite. Les cérémonies d'ouverture et de fermeture affichent déjà complet, c'est la même chose pour les galas culturels du jeudi 13 et vendredi 14. Les gens peuvent acheter des billets pour assister aux différents matchs pour l'obtention des médailles. Ce sont les seuls événements sportifs où les places sont limitées », informe Dave Hurley.

Ainsi, les matchs de basket-ball, de curling, de hockey, de soccer intérieur et de volley-ball sont les seuls événements payants à l'unité. Les prix sont de 9 $ pour un adulte et de 6,30 $ pour un enfant ou une personne âgée pour chaque match du vendredi 14 ou du samedi 15. Du lundi 10 au samedi 15 toutes les autres épreuves sont accessibles grâce à l'achat d'une passe hebdomadaire (45 $/ 35 $) ou quotidienne (13,50 $/ 10,80 $). Les billets peuvent être achetés par Internet (www.yktix.com) ou dans une des succursales de la compagnie YKtix situé à la pharmacie Sutherland et à la galerie Birchwood tous les deux sur l'avenue Franklin. Il faut noter que les prix énoncés ci-dessus sont les prix affichés sur Internet et qu'ils sont sujets à une légère taxe du fait qu'une tierce partie intervient dans lors de la vente en ligne.

Dave Hurley explique qu'il est soulagé que plusieurs soucis soient derrière l'organisation, car la logistique mise en place pour ces 10 jours reste tout de même impressionnante. « Nous allons servir au-dessus de 22 000 repas trois fois par jour, ça fait 66 000 repas chaque jour, c'est vraiment quelque chose. Cela fait des semaines que nous nous préparons et le support de la communauté est vraiment exceptionnel. »

Ce sont huit régions qui vont s'affronteront lors de ces 20e Jeux d'hiver de l'Arctique. La plus grande délégation sera celle de l'Alaska avec 351 participants attendus. Ensuite vient les TNO (347), puis le Yukon (330), le Nunavut (278), l'Alberta (232), le Groenland (120), le Yamal-Nenets de Russie (85), le Nunavick (66) au Nord du Québec et enfin le Sami (45) qui regroupe le nord de la Norvège, de la Suède, de la Finlande et d'une partie de la Russie.

Éditorial

Pêle-mêle

Alain Bessette

Cette semaine, il y a plusieurs sujets qui mériteraient un éditorial et puisque le choix est difficile, j'ai décidé de traiter de trois d'entre eux.

La décision du gouvernement territorial de s'inscrire comme intervenant dans une cause sur les services en français au niveau fédéral soulève des remous. D'un côté, on peut y voir une tentative d'intervention juridique ailleurs que dans les TNO en espérant que les Franco-ténois ne s'en mêlent pas. On peut aussi y voir un autre exemple où des avocats s'amusent ensemble au frais des contribuables. Mais finalement, ça vient surtout confirmer la justesse de notre approche pour le moins sceptique lors de l'annonce récente d'un projet pilote de guichet unique pour la prestation de services en français. Je croyais quand même que le gouvernement commençait enfin à réaliser ses erreurs des dernières décennies et travaillait à résoudre le problème de bonne foi. Ça m'apprendra à faire confiance au gouvernement territorial!

Le budget fédéral maintenant. À ma décharge, on ne peut m'accuser d'avoir fait confiance à ce gouvernement depuis qu'il est élu, mais quand je mets en parallèle le budget des certaines initiatives, je ne peux m'empêcher d'être choqué

Lutte contre les émissions de gaz à effet de serre : 66 millions.

Lutte contre la criminalité : 400 millions de dollars

En voyant ces budgets, on aurait tendance à croire que la criminalité est fortement à la hausse au Canada et que les problèmes de pollution sont sans importance. Or, en regardant les statistiques gouvernementales, le taux de criminalité au Canada est en chute depuis le début des années 1990, mais nos émissions de gaz à effet de serre sont en hausse constante. Je vous dis, les priorités de ce gouvernement-là, je ne sais pas exactement d'où elles viennent, mais certainement pas d'une analyse poussée de la situation réelle des Canadiens.

Finalement, un mot sur nos pages 12 et 13. Plusieurs journaux, dont L'Aquilon, négligent parfois d'adopter un style d'écriture qui soit accessible à tous. Au cous des prochaines semaines, nous allons consulter différentes personnes afin d'obtenir leurs impressions sur leur facilité à lire le journal. Des groupes restreints de discussions seront organisés, mais tous peuvent participer à l'exercice en comparant les textes originaux avec les versions simplifiées qui apparaissent en pages 12 et 13 et en nous faisant parvenir leurs commentaires par courriel à : direction_aquilon@mac.com.



Photo : Nicolas Bussières

Les joueurs des écoles Allain St-Cyr et Range Lake North bataillent ferme pour le ballon lors du match du 22 février dans la catégorie 8e année garçon du tournoi junior Cagers.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette **Correction d'épreuve :** Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet **Adjointe administrative :** France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

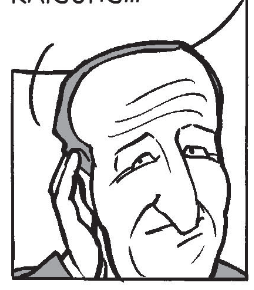




repco-média Agence de représentation média 1-866 411-7486











Fonds Chantiers Canada

Les TNO reçoivent 245 millions $

L'entente-cadre avec le gouvernement fédéral permettra au territoire d'investir dans différents projets d'infrastructure.

Nicolas Bussières

Le premier ministre Floyd Roland avait annoncé récemment en Chambre qu'une entente avec le fédéral dans le cadre du plan Chantiers Canada était imminente, il ne s'est pas trompé.

Les représentants des gouvernements du Canada et des Territoires du Nord-Ouest (TNO) ont annoncé, le 21 février dernier, à l'Assemblée législative qu'une entente de 245,8 millions $ sur une période de sept ans avait été conclue et permettra au territoire d'investir dans différents projets d'infrastructure.

Cette annonce n'est cependant pas exclusive aux TNO, le gouvernement fédéral bénéficiant d'un budget total de 33 milliards $ pour toutes les provinces et territoires avec le programme Chantiers Canada annoncé dans le budget fédéral de 2007. Le 8 février dernier, une entente de 242,68 millions $ avait été annoncée pour le territoire du Nunavut. Ce n'était donc qu'une question de temps avant que les TNO jouissent d'un appui similaire.

Le Fonds Chantiers Canada prévoit un financement de 25 millions $ par année jusqu'en 2014 pour un total de 185,5 millions $ aux TNO. Une somme supplémentaire de 60 millions $ sera versée au territoire dans le cadre de la prolongation de l'entente de la taxe sur l'essence pour la période de 2010 à 2014. Le gouvernement du Canada contribuera pour 75 % dans les projets d'infrastructure alors que le territoire financera le 25 % restant.

« Cette entente constitue un progrès considérable pour les Territoires du Nord-Ouest. […] L'accroissement des investissements consacrés à nos infrastructures de transport et aux infrastructures qui servent à la prestation de services essentiels, au niveau communautaire, améliorera la qualité de vie de tous les résidents », a déclaré Michael McLeod, ministre des Travaux publics et des Services, lors de l'annonce.

Il est déjà convenu que le projet de remplacement du pont de la rivière Kakisa, vieux de 50 ans, figurera à titre de priorité dans le programme Chantiers Canada. Ce projet évalué à 18 millions $ implique une toute nouvelle structure de 179 mètres de long avec deux voies et trois travées. Les travaux de remplacement devraient débuter au début avril. Il s'agit du seul projet annoncé pour l'instant par le gouvernement territorial.

Questionné par les journalistes. le ministre McLeod a rejeté qu'une partie de la nouvelle enveloppe du fédéral soit consacré au controversé projet de pont du Deh Cho dont les coûts sont maintenant estimés à au moins 165 millions $.

Plus tard en après-midi, lors de la dernière journée de la session de février, le député de Nahendeh, Kevin Menicoche, a demandé au ministre comment fonctionnerait la gestion du fonds et si des projets comme l'achèvement de la route 1 ou de la route 7 pouvaient bénéficier du programme.

Michael McLeod a répondu qu'il restait encore une étape à finaliser avec le fédéral concernant la façon dont les projets seront attribués. Il a ajouté que les secteurs des communautés et des transports seront privilégiés avec ce fonds et qu'il y aura un débat prochainement sur les projets à favoriser parmi ceux du plan en immobilisations du gouvernement et du nouveau plan stratégique de la 16e Assemblée législative.

Le passage du Nord-Ouest

Un enjeu de plus en plus urgent

Le spécialiste en politique internationale se penche sur le dossier de la souveraineté de l'Arctique.



Nicolas Bussières

En visite à Yellowknife le 21 février, l'expert en politique internationale, Michael Byers, a affirmé que le gouvernement du Canada devait revoir sa stratégie sur deux dossiers majeurs: la souveraineté de l'Arctique et la mission canadienne en Afghanistan.

Le professeur à l'Université de la Colombie-Britannique a abordé le premier enjeu lors d'un congrès de l'Association du Barreau canadien à l'hôtel Explorer en après-midi et s'est ensuite penché sur le conflit afghan lors d'une conférence publique en soirée à la bibliothèque de Yellowknife.

En entrevue avec L'Aquilon, M. Byers a réitéré que le gouvernement fédéral, en partenariat avec les autorités américaines, se devait d'agir vite dans le dossier du passage du Nord-Ouest en cette période de réchauffement planétaire. « Nous n'avons pas le temps d'attendre que la glace disparaisse. Nous avons perdu 1,2 million de kilomètres carrés dans l'océan Arctique entre septembre 2006 et septembre 2007. Il faut regarder les conséquences de ça. L'une d'elles est que beaucoup de navires étrangers vont arriver et ils vont arriver bientôt, dans les prochains 10, 20 ou 30 ans », a-t-il indiqué dans un excellent français.

Dans un contexte de menace terroriste, de prolifération nucléaire, d'immigration illégale ou de trafic de stupéfiants, M. Byers fait valoir que les autorités côtières des deux pays devront assurer un meilleur contrôle de la circulation maritime dans le passage du Nord-Ouest. « La navigation dans le Nord, ce n'est pas seulement l'affaire des Canadiens. Il y a aussi l'Alaska et les Américains n'ont presque rien sur place. Ils n'ont pas fait les choses nécessaires pour protéger cette région », a-t-il poursuivi.

L'expert insiste que les deux gouvernements doivent collaborer dans le futur et mettre en place un système de notification pour les bateaux étrangers. Il s'agit d'ailleurs d'une des huit recommandations qui sont ressorties d'une simulation de négociations entre des spécialistes canadiens et américains qui se sont rencontrés la semaine dernière à Ottawa pour discuter de cet enjeu nordique, une initiative de Michael Byers justement.

Était présent dans la délégation américaine l'ancien ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, qui répète depuis longtemps l'urgence d'agir dans ce dossier. « Paul Cellucci a suggéré il y a trois ans que les États-Unis revoient leur politique concernant le passage du Nord-Ouest et d'accepter la position canadienne [d'assurer la souveraineté]. Pour quelques raisons, le gouvernement canadien a décidé de ne pas utiliser la chance pour engager les Américains sur les possibilités diplomatiques », a confié M. Byers.

C'est donc dans ce contexte de statu quo sur la question que le spécialiste canadien est entré en contact avec M. Cellucci pour mettre en place la simulation d'experts non gouvernementaux de la semaine dernière. M. Byers espère que les politiciens, autant canadiens qu'américains, jetteront un regard attentif à leurs conclusions.

Et que pense Michael Byers de la stratégie conservatrice actuelle de militariser le Nord? « M. Harper a fait des choses importantes comparativement à M. Martin ou M. Chrétien. Les décisions de M. Harper au sujet du passage du Nord-Ouest sont mieux. […] Mais ce n'est pas suffisant. La solution n'est pas seulement une solution militaire, c'est aussi nécessaire de construire et d'acheter de nouveaux brise-glaces pour la Garde côtière canadienne. Ils ont besoin de ça. La GRC peut aussi aider beaucoup avec la souveraineté canadienne. Les problèmes dans le passage du Nord-Ouest sont susceptibles à une réponse civile. Il faut aussi profiter de la présence des Inuits et utiliser leur expérience et leur grande connaissance du territoire », a-t-il expliqué.

Budget

Suite de la page 2

Compte tenu de l'ampleur que prend le débat sur l'environnement et le réchauffement de la planète, on peut dire que les investissements en matière de lutte aux changements climatiques sont plutôt timides alors que le gouvernement investira 66 millions de dollars au cours des deux prochaines années envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une autre question qui fait souvent les manchettes est celle de la présence canadienne en Afghanistan. Ainsi, le gouvernement annonce l'octroi de 100 millions de dollars additionnels pour la reconstruction et le développement en territoire afghan. L'aide canadienne consacrée à l'Afghanistan se chiffrera donc aux environs de 280 millions pour 2008-2009.

En matière d'éducation, soulignons que le gouvernement remplace le programme des bourses du millénaire par un nouveau programme de subventions aux étudiants de l'ordre de 350 millions de dollars. D'ici 2012-2013, on estime que ce programme passera à 430 millions.

Du côté de la santé, la Commission de la santé mentale du Canada sort grande gagnante de ce budget fédéral avec un investissement de 110 millions de dollars pour soutenir des projets axés sur la santé mentale et l'itinérance.

Au niveau des principales industries, le gouvernement avait déjà annoncé, en janvier, qu'il répartirait un milliard de dollars aux communautés qui dépendent d'une seule industrie et qui ont récemment été affectées par de nombreuses mises à pied. On entend également investir 250 millions sur cinq ans pour des projets de recherche et de développement dans le secteur de l'automobile. Les secteurs forestier et agricole sont quant à eux moins choyés à l'intérieur du budget. Cependant, soulignons que le gouvernement continuera d'investir afin d'appuyer la réintégration du marché du travail des travailleurs âgés ayant perdu leur emploi.

Dans le domaine des sports et de la culture, le fédéral offre 9 millions additionnels aux quatre musées nationaux et entend déterminer ultérieurement les montants qui seront consentis pour la prochaine phase du Plan d'action pour les langues officielles.

Enfin, dans le domaine de la lutte contre la criminalité, le gouvernement Harper investira notamment dans un fonds de recrutement de policiers qui verra la somme de 400 millions de dollars être répartie entre les provinces et territoires.

Budget fédéral

« C'est le pire des trois derniers »

-Dennis Bevington

Le budget 2008 défini comme prudent et balancé n'obtiendra pas l'appui du député du Western Arctic.

Maxence Jaillet

Quelques heures après le dépôt en chambre du budget fédéral 2008, Dennis Bevington le député néo-démocrate des TNO, clame que cet exercice financier n'apporte pas vraiment grande chose aux Canadiens. Pourtant, il concède d'entrée de jeu que sur le sujet de la déduction pour les habitants des régions éloignées, il constate une certaine justice rendue aux résidents des territoires. «La hausse de 10 % de cette déduction est un bon premier pas, mais ce n'est certainement pas assez. Le taux de déduction n'a pas changé depuis sa création, il y a deux décennies. Nous demandons depuis des années une augmentation d'au moins 50 % », lance-t-il.

La déduction maximale pour un résident est actuellement de 5 465 $ par année. Si le budget est adopté au mois de mars, le nouveau montant maximal déductible pour l'année fiscale 2008 sera de 6 022,50 $. Pour le député du Western Arctic, c'est probablement la seule chose qui est intéressante, car le reste n'est qu'une liste de décisions inadéquates.

« Les coupes massives de 4 milliards de taxes pour les compagnies sont inappropriées. L'industrie forestière nécessite un support décisif et c'est la même chose pour l'industrie de la manufacture. Actuellement, le Canada a besoin de beaucoup plus d'investissements. Le budget conservateur a malheureusement choisi de favoriser ses amis encore une fois les industries pétrolière et gazière. Un budget de 250 millions de dollars est alloué pour développer un projet de stockage du carbone en Saskatchewan. 300 millions de dollars sont promis au secteur nucléaire. Rien n'est vraiment débloqué pour l'environnement, le gouvernement choisit vraiment les mauvais investissements », affirme Dennis Bevington.

Cette nouvelle étape, dans le calendrier politique canadien, permet au député des Territoires de réitérer son aigreur face aux agissements du gouvernement conservateur par rapport aux promesses faîtes aux résidents du Nord.« Le Nord a besoin d'investissements sérieux pour saisir les possibilités de développement qui s'offrent à lui. Malheureusement, rien dans ce budget ne reflète vraiment les promesses effectuées. Seulement 270 millions de dollars ont été dirigés vers les Autochtones du Canada, c'est ridicule face aux besoins si flagrants qu'a cette partie de la population. Rien n'est fait pour les soins médicaux, et rien non plus pour augmenter le nombre de docteur au Canada.»



Pour Dennis Bevington, il est clair que son caucus ne laissera pas passer ce budget. Selon lui c'est le pire des trois budgets présentés par le gouvernement conservateur, malheureusement ce sont les coupures exhaustives faites dans les deux premiers qui ont damé le pas à ce budget. « Il est facile de couper dans les taxes gouvernementales que d'en ajouter. Pourtant si l'on veut offrir des services aux citoyens il nous faut des revenus », clame-t-il pour conclure.

Une autre vision

Par un communiqué de presse, le gouvernement des TNO a commenté le budget fédéral, et c'est sous une tout autre optique que le GTNO accueille les prévisions 2008.

Le premier ministre annonce qu'il est satisfait de l'augmentation de la déduction pour les habitants des régions éloignées relatant qu'il a lui-même pressé le ministre des Finances, James Flaherty, d'appliquer un système de taxe plus juste pour résidents du Nord. Floyd Roland voit aussi d'un bon œil que le budget propose des fonds additionnels pour recruter des agents de police à travers le pays. Et grâce aux fonds de la taxe sur l'essence qui deviendrait un revenu permanent pour les municipalités, le GTNO voit une belle opportunité d'assurer une source stable de revenus pour les infrastructures de ses communautés. « Le budget fédéral présente de bonnes nouvelles aux résidents du Nord. Nous apprécions que le gouvernement du Canada écoute nos appréhensions et continue de porter attention aux priorités nordiques », a spécifié le premier ministre.

Tournoi scolaire de basketball

L'école Allain Saint-Cyr repart avec deux bannières

Les équipes de 7e année chez les filles et de 6e année chez les garçons ont gagné tous leurs matchs créant un nouveau chapitre dans l'histoire de l'école.

Nicolas Bussières

Nous avons assisté à une première dans l'histoire encore relativement jeune de l'école Allain Saint-Cyr alors qu'une équipe de basketball a remporté le tournoi junior Cagers de la Société d'énergie des TNO la fin de semaine dernière.

En fait, ce n'est pas une, mais bien deux équipes d'Allain St-Cyr qui sont reparties avec les grands honneurs. L'équipe de 7e année chez les filles a tout d'abord remporté son match de finale chaudement disputé par le compte de 26 à 24 contre les jeunes de l'école Range Lake North, le 24 février, dans le gymnase de l'école William McDonald.

Puis, dans le gymnase de l'école Mildred Hall, les jeunes francophones de 6e année battaient l'équipe de William McDonald par le pointage de 34 à 21 mettant eux aussi la main sur la bannière des champions.



Photo : Jean de Dieu Tuyishime

Les membres des deux équipes championnes de l'école Allain St-Cyr posent fièrement avec les bannières qui orneront sous peu la rotonde de l'école.

Les deux équipes francophones ont tout simplement été parfaites ne perdant aucun match au cours de ce tournoi qui s'est déroulé du 21 au 24 février dans différentes écoles de Yellowknife. Chaque équipe a remporté les trois matchs de la ronde préliminaire ainsi que leur match de demi-finale et, bien sûr, la grande finale.

« Il y a eu un bel effort et une belle énergie de la part de nos joueuses. On a réussi à gagner toutes nos parties. On ne s'attendait pas à ça. On y allait pour bien jouer et faire de notre mieux », a confié l'entraîneuse Denise Paquette, visiblement fière de la performance de ses filles.

Les représentants masculins de la 8e année, la troisième et dernière équipe de l'école Allain Saint-Cyr qui participait au tournoi Cagers, n'ont pas connu le même succès dans le gymnase de l'école St. Patrick ne se qualifiant pas pour la ronde des demi-finales.

Pourtant, selon les dires de Nathan Bridges et Christopher Moore, rencontrés avant leur deuxième match du tournoi, l'équipe était bien équilibrée et avait des chances de l'emporter. Finalement, l'équipe qui regroupait un nombre record de neuf joueurs, incluant un jeune de l'école Boréale, n'a remporté qu'un seul de ses trois matchs du tournoi à la ronde.

Il demeure que les résultats en basketball d'Allain Saint-Cyr sont exceptionnels étant donné que l'école francophone ne possède même pas de gymnase. En revanche, les jeunes basketteurs se sont levés très tôt dans les dernières semaines afin de pratiquer avant les classes à l'école William McDonald.

Une équipe du côté de l'école Boréale, à Hay River, a aussi participé à ce tournoi et regroupait des filles de 7e et 8e année. Elles se sont qualifiées de justesse pour la demi-finale dans la catégorie des 8e année, mais n'ont pu accéder au match ultime.

L'entraîneur Maxime Deschesnes avait quand même de bons mots pour son équipe. « Elles se sont améliorées du début jusqu'à la fin. À chaque match, elles prenaient en confiance », a-t-il dit.

Mentionnons qu'une petite cérémonie aura lieu dans la rotonde de l'école Allain Saint-Cyr, le 5 mars, pour souligner les deux premiers titres en basketball de l'école francophone.

Chronique des moniteurs et monitrices

De l'adrénaline à son maximum

Valérie Bussières

Cent soixante-deux chiens sur la ligne de départ, 27 équipes prêtes à défier le temps. Le drapeau vert se lève, les secondes sont comptées. L'excitation est à son comble tant pour la cohorte de chiens présente que pour leur maître d'attelage. 10, 9, 8 …. 3, 2, 1 et c'est parti !

Ouf ! Malgré les moins 40 degrés Celsius, j'ai eu chaud. Ce départ m'a vraiment donné des sueurs, qui seront présentes une bonne partie du parcours de neuf milles que j'ai à parcourir avec mon équipe de six chiens de traîneau.

Avant de poursuivre ce récit d'aventures, je me présente, je m'appelle Valérie Bussières. Depuis septembre, je partage mon temps entre mon travail de monitrice de langue française à Hay River et ma nouvelle passion, les chiens de traîneau. C'est avec intérêt et motivation que je me rends quotidiennement au chenil pour prendre soin de la centaine de chiens toujours excités et heureux de ma présence.

En janvier, j'ai eu l'opportunité et le plaisir d'aller au Manitoba pendant deux semaines pour faire des courses de traîneau à chiens. Ce fut une expérience des plus enrichissantes tant sur le plan personnel que pour mon apprentissage sur le métier de conductrice d'attelage.

Nous sommes partis ; mon partenaire Anthony, moi, nos 28 chiens, la nourriture pour deux semaines et tout le matériel nécessaire pour les courses : traîneaux, harnais, les lignes d'attelage. Le voyage pour se rendre à Hollow Water, petit village situé au sud-est du Lac Winnipeg a duré un peu plus de deux jours puisqu'il faut prévoir un minimum de six arrêts par jour pour les chiens. Ces derniers ont besoin de se dégourdir, de faire leur besoin et de se nourrir. Ce sont tous ces petits moments passés avec les chiens qui fortifient le lien de confiance entre



eux et leur maître. De plus, on apprend à découvrir le vrai caractère des chiens, on observe comment ils socialisent entre eux et comment ils répondent à tes demandes. Cette étape est un peu le résultat de tous les mois d'entraînement et de tous les efforts déployés pour avoir une relation agréable. C 'est d'autant plus important lorsque vient le temps de la course, car nous formons une seule et unique équipe. Le conducteur doit avoir une confiance quasi absolue en ses chiens, car se sont eux qui mènent le bal.

C'est donc avec excitation, stress et courage que j'entreprends ma course à six chiens. Les 27 équipes sont alignées dans un vaste stationnement, c'est ce qu'on appelle le « Mass Start ». Le but de ce départ est d'être le plus rapide, de se frayer un chemin et d'éviter les collisions afin d'atteindre l'embouchure du sentier qui se rétrécit pour ne laisser passer que trois équipes. Lors de mon départ, c'est avec peine et misère que j'évite une collision. Mes deux chiens de têtes, Rita et Vana sont plus rapides, elles réussissent à se frayer un chemin parmi les autres. Ouf, j'ai eu chaud. Pendant que je continue ma course, j'aperçois quelques équipes qui se sont emmêlées. Les prochains milles vont bien, je dépasse quelques équipes, mes chiens ont bonne allure. Cependant, il y a quelques pentes à gravir et j'ai peu d'expérience de conduite dans un terrain accidenté. Arrive ensuite ce fameux croche de plus de 90 degrés situé à mi-chemin qui m'empêche de voir ce qui vient plus loin. J'entreprends le virage, je réussis à garder l'équilibre et à rester sur le traîneau. Et voilà que deux équipes sont emmêlées au beau milieu de la piste. Lorsque je les vois, j'essaie tant bien que mal de freiner, mais le mal est déjà fait et l'un de mes chiens s'emmêle. Je dois m'immobiliser, enfoncer mon frein dans la neige, courir, démêler la ligne et les chiens. Et tout ça, en évitant que les autres équipes ne me foncent dessus. De plus, mes chiens n'ont pas envie de s'arrêter, ils jappent, tirent la corde, ce qui met de la pression sur la ligne et ralentit mon travail. Je ne sais trop combien de temps s'est écouler, mais je réussis, je cours, je saute sur mon traîneau et c'est reparti.

Bref, je termine la journée 16e sur les 27 équipes participantes. Pas si mal, je suis fière de moi et de mon équipe, ils ont très bien performé. À mon arrivée, ces derniers ont droit à une caresse, des mots d'encouragement, et bien sûr comme tout bon sportif après un effort physique, de l'eau, de la nourriture et un repos bien mérité. Demain, une autre grosse journée nous attend.

C'est avec patience que j'attends de participer à ma prochaine course qui se tiendra à Hay River dans le cadre du K'amba Carnival. D'ici ce temps, je travaille fort à entraîner les chiens afin qu'ils soient prêts !

Coup d'œil sur l'alpha

Alpha TNO a décidé de vous annoncer régulièrement des livres que vous trouverez au Centre des ressources. Voici ceux que nous avons choisis pour vous cette semaine :

alpha TNO
Service d'alphabétisation en français des TNO

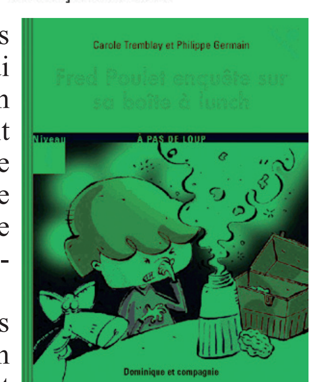
Boîtes à lunch santé

Pour son deuxième livre, l'auteure Geneviève O'Gleman souhaite prouver à tous que le contenu d'une boîte à lunch peut être appétissant. Elle a relevé le défi en créant 100 recettes santé, savoureuses et rapides à préparer. De plus, tous les mets principaux – sandwiches, salades et autres plats froids –, font partie d'un lunch équilibré, comprenant des accompagnements santé. Vous grimacez à la seule idée de devoir vous préparer un lunch jour après jour? Boîtes à lunch santé illustré de plus de 400 photos saura vous inspirer et vous permettra de créer rapidement des lunchs appétissants. Il y en a pour tous les goûts. Des goûters conservateurs et des idées audacieuses, des classiques réinventés et des créations originales. Que vous soyez petit ou grand, à l'école ou au travail, responsable de votre propre lunch ou de ceux de toute la maisonnée ce livre vous facilitera la vie, et vos boîtes à lunch monotones seront chose du passé! L'auteure vous donne ici ses meilleurs trucs pour déborder d'énergie au travail, éviter les fringales et les coups de fatigue dans l'après-midi. Elle propose également un outil de création de sandwichs en quatre étapes, qui permet de renouveler sans cesse ce classique de la boîte à lunch. Trucs top chrono, équipements incontournables, conseils écolos, astuces d'organisation. TOUT y est pour préparer des lunchs santé en un tournemain.



Fred poulet enquête sur sa boîte à lunch

Le père du détective Fred Poulet lui annonce que désormais, ils ne vont manger que des produits santé. Fred est terrorisé. Qui a mis dans la tête du patron que le pain 15 grains était comestible? Quelle est cette substance étrange qui flotte dans son thermos? Une autre savoureuse enquête du délicieux Fred Poulet.



Une petite histoire pour les enfants de 7 à 9 ans étant en préparation de lire un petit roman, ce livre présente une enquête humoristique qui saura intéresser l'enfant avec ses images colorées et amusantes.

Vous trouverez ces livres et beaucoup plus encore au Centre des ressources situé dans la bibliothèque de l'école Allain St-Cyr, au 48 Taylor Road. Les heures d'ouverture du Centre des ressources sont les lundis, mercredis, vendredi de 18 h à 20 h 30 et les samedi de 11 h 30 à 15 h.

Activités culturelles à Fort Smith

Sortez vos agendas, beaucoup de choses sont prévues

L'Association a préparé tout un programme pour finir l'hiver.

Maxence Jaillet

Que ce soit la vague de redoux qui fasse bouger les choses ou plutôt l'énergie de son conseil d'administration, l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) profite des deux prochains mois pour offrir moult occasions de se divertir en français.

Lors des festivités du Wood Buffalo Frolics, le festival d'hiver annuel de la ville, l'Association compte répéter sa traditionnelle dégustation de tire sur la neige pour le plaisir de toute la communauté. Mais cette année, l'idée d'offrir aussi du bannique accompagné de fèves au lard germe tranquillement dans l'esprit des organisateurs. « Nous ne savons pas encore si l'activité se tiendra le vendredi 14 mars mais nous savons que ce sera entre le 13 et le 16 mars. Habituellement c'est plein de musique du temps des sucres et les gens ont du plaisir. Nous allons garder ça simple, offrir une petite collation, mais sans trop de nettoyage après », explique France Dupéré, l'agente de développement de l'AFFS.

Ce sont ensuite les rendez-vous de la francophonie qui prendront l'avant-scène des activités organisées par l'AFFS du 28 mars au 4 avril. La levée du drapeau avec une chorale d'enfants qui chanteront l'hymne national en français devant la mairie le 28 à midi et la tournée de Gérald Laroche seront les points forts de cette année. « Nous offrons les spectacles de cet artiste manitobain à plusieurs endroits en ville, explique l'agente. Le 28 mars, c'est sous la forme d'un souper spectacle pour les enfants de notre programme préscolaire et pour leurs familles. Le lendemain, Gérald Laroche présentera une prestation complètement différente pour toute la communauté. Nous espérons établir un partenariat avec la communauté métisse de Fort Smith car l'artiste s'inspire aussi de ses racines métisses. L'an passé, nous avions réuni 271 personnes lors d'un événement semblable. Nous espérons faire aussi bien cette fois-ci. Le dimanche 30, ce dernier se présentera au centre de soins pour personnes âgées car nous avons aussi voulu rejoindre les aînées et leurs familles. Un spectacle est aussi prévu à l'hôpital et au Collège Aurora, mais rien n'est confirmé encore. » Normalement ce conteur extraordinaire qui est aussi l'un des plus grands harmonicistes du Canada quitterait Fort Smith le mardi 1er et poursuivrait une tournée vers les autres communautés francophones. À l'exception de Fort Smith, aucune date ni lieu n'est encore confirmé.

Le 30 mars, le vernissage d'une exposition d'art soulignera l'expression francophone de deux artistes qui résident aux TNO. Les œuvres d'Anik Valcourt et de Maxime Deschênes seront exposées au musée de la vie nordique de Fort Smith. Photographie, peinture et art numérique se côtoieront ainsi pendant une semaine.

Pour la célébration de la fierté francophone, l'association a pensé à remettre sur pied le très attendu festival de la bière. Ainsi le 19 avril prochain, cet événement revient en force pour dénicher de nouveaux francophones et réjouir tous ceux qui apprécient ce genre dégustation.

Depuis le début de l'année scolaire, l'Association n'offre plus de programme de français après l'école. Un service qui touchait les 6 à 12 ans et mais qui demandait plus de ressources pour satisfaire véritablement les besoins des divers niveaux des enfants présents. « Nous travaillons depuis plusieurs mois avec l'école élémentaire pour nous rapprocher des élèves. Maintenant on peut dire que nous avons atteint la phase concrète où nous allons dans les classes de la 1re à la 3e année pour distribuer un livre à chaque élève. Ces 60 enfants garderont le livre pendant un mois et l'utiliseront lors de plusieurs activités coordonnées par la monitrice de français Helen Lefebvre et l'enseignante Dwan Hilier. C'est une façon pour nous de faire connaître l'Association, car beaucoup d'élèves nous ont déjà fréquentés, mais c'est un moyen de ne pas se faire oublier. Nous voulons aussi être prêts pour la rentrée 2008 avec quelque chose d'établi à l'avance », dit France Dupéré. L'agente rappelle aussi que les cours de francisation reprennent dès le 3 mars. Si les premiers cours sont encore de niveau débutant, les élèves termineront cette session de huit semaines avec le niveau intermédiaire. Sur ce projet aussi, l'AFFS se veut bien organiser à la rentrée de septembre pour mettre en place un autre niveau.

Fondation Indigo pour l'amour de la lecture

L'école SAMS a besoin de nouveaux livres

Avec la collaboration d'un enseignant francophone, l'école d'Inuvik a présenté sa candidature pour une subvention qui permettrait de renflouer la bibliothèque.

Nicolas Bussières

Les livres sont désuets, en mauvais état et ils ne répondent pas aux intérêts des jeunes élèves. C'est le constat que fait Andrew Stuhl, employé à la bibliothèque de l'école Sir Alexander Mackenzie School (SAMS) d'Inuvik.

Photo : Nicolas Bussières

Andrew Stuhl et Ariana Hauck, de la bibliothèque de l'école SAMS, présentent certains livres endommagés ou au contenu dépassé.

Constatant la situation précaire de sa bibliothèque, l'établissement scolaire, qui comporte un important volet d'immersion francophone, a décidé, sous l'initiative de la mère d'un élève, de poser sa candidature pour l'une des dix subventions de 150 000 $ que la Fondation Indigo pour l'amour de la lecture décerne à chaque année, depuis 2005, pour des écoles qui ont un grand besoin en nouveaux livres.

La grande majorité du temps, les écoles se contentent de remplir les formulaires écrits pour faire la demande à Indigo-Chapters. L'école SAMS a choisi de donner un cachet de plus à son dossier de candidature en présentant aussi une capsule vidéo d'autant plus qu'elle pouvait compter sur l'expertise dans le domaine d'un de ses enseignants.

Hugues Latour, prof de la classe de 5e et 6e année du programme d'immersion francophone, possède sa propre compagnie de production vidéo depuis plusieurs années et il a accepté volontiers de s'impliquer dans le projet.

Celui-ci a conçu de A à Z la petite capsule d'environ six minutes qui présente des images d'Inuvik, de son école, de ses élèves et différents témoignages sur la réalité de la bibliothèque scolaire. « Je l'ai réalisé, je l'ai produit et je l'ai monté. […] J'ai fait plusieurs documents comme ça dans le passé. Des films, des vidéoclips en 16 millimètres, en 35 millimètres, en DV, en HD », a affirmé Hugues Latour.

Une bibliothèque désuète

À première vue, lorsqu'on pénètre dans la petite bibliothèque, l'endroit semble accueillant et on y retrouve des livres en abondance. Mais c'est quand on jette un regard plus en profondeur à la collection de livres qu'on constate que l'école à un besoin criant à ce chapitre.

« La plupart des livres proviennent des années 1950 et 1960. Il n'y a pas de problèmes au niveau de leur valeur historique, mais c'est lorsque que vient le temps pour les élèves d'apprendre des choses sur des événements actuels et avoir de l'information sur ce qui se passe en ce moment et sur ce qui va affecter leur futur, c'est très difficile de trouver du matériel qui va rejoindre leurs intérêts », a expliqué Andrew Stuhl.

La conséquence est que les jeunes délaissent leur bibliothèque. « Nous réalisons que beaucoup de notre matériel reste dans les étagères et ça ne devrait pas être le cas. Les livres devraient être en possession des enfants, dans les classes, dans les familles, mais c'est difficile avec du matériel si dépassé », poursuit le responsable.

Autre problématique selon M. Stuhl, les livres sont en mauvais état. « Nous voyons des livres brisés avec des pages déchirées. Ça peut arriver dans une bibliothèque, mais, ici, nous en avons beaucoup. La majorité de nos livres sont en mauvaise condition ».

Cette situation entraîne un effet pervers, ajoute-t-il. « C'est un problème majeur quand vient le temps d'éduquer les élèves à faire attention à du matériel de la bibliothèque. Quand il voit quelque chose en mauvais état, ils se disent que c'est normal. Et quand nous avons des livres neufs, ils n'ont pas le réflexe d'en prendre soin ».

Pour toutes ces raisons, Andrew Stuhl croit que l'école SAMS a de bonnes chances de se voir octroyer la bourse d'Indigo-Chapters. Les écoles récipiendaires devraient être connus en avril. Mentionnons que l'école catholique Weledeh, de Yellowknife, a remporté l'an dernier un montant de 150 000 $ sur trois ans en participant au même concours.

Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires de la directrice de l'école SAMS, Janette Vlanich, concernant la situation de sa bibliothèque.



Photo : Nicolas Bussières

Hugues Latour a conçu l'extrait vidéo qui accompagne la candidature de l'école.

Programme de contestation judiciaire

Les conservateurs testent silencieux

Danny Joncas

OTTAWA – Quelques députés de l'opposition y sont allés d'une dernière tentative infructueuse visant à obtenir des explications du Parti conservateur quant à savoir pourquoi ils ont aboli le Programme de contestation judiciaire (PCJ) en septembre 2006.

Ainsi, puisque le gouvernement Harper refuse de se prononcer à la Chambre des communes, sa réponse ne sera connue que lors des audiences en Cour fédérale, les 25 et 26 février à Fredericton.

Rappelons que la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a recours aux tribunaux pour tenter de faire invalider la décision du gouvernement d'abolir le PCJ, un programme vers lequel se tournaient les minorités linguistiques et d'autres groupes vulnérables pour contester des décisions des ordres de gouvernement qui brimaient leurs droits. La FCFA est d'ailleurs appuyée par le commissaire aux langues officielles dans ses démarches.

C'est en relation avec deux recommandations formulées par le comité permanent des langues officielles que les parlementaires ont débattu pendant une heure de l'abolition du PCJ à la Chambre des communes, le vendredi 15 février dernier. C'est plus particulièrement sur la recommandation voulant que le gouvernement explique clairement à la population canadienne les motifs justifiant sa décision d'abolir le PCJ que les députés de l'opposition, avec l'ancien ministre responsable des langues officielles Mauril Bélanger en tête, ont exercé des pressions sur le gouvernement, mais en vain.

« Il (le gouvernement) refuse d'expliquer son raisonnement parce qu'il n'en a pas. On doit en venir à la conclusion que le gouvernement a décidé d'abolir le Programme de contestation judiciaire pour des raisons purement idéologiques », a lancé Mauril Bélanger en avançant une hypothèse que plusieurs estiment être l'une des principales raisons derrière l'abolition du PCJ, soit la crainte des conservateurs que la communauté gaie ne tente d'avoir recours à du financement provenant du PCJ.

« Cette décision d'abolir le Programme de contestation judiciaire c'est une décision irréfléchie. Cette décision aura pour conséquence de donner moins de moyens aux communautés francophones dans des provinces où elles sont minoritaires pour défendre des projets qu'elles estiment importants pour leur épanouissement. Cela donne assez le ton quant aux aspirations du gouvernement pour ses minorités, qu'elles soient autochtones, francophones, voire même des organismes qui veillent à la promotion des femmes ou à la promotion du statut de la femme », ajoutait le député bloquiste Bernard Bigras au sujet du programme qui disposait d'un maigre budget de 2,8 millions de dollars annuellement.

Face à ces critiques, les conservateurs sont demeurés plutôt muets, la députée Sylvie Boucher se contentant de relater les engagements de son gouvernement en matière de langues officielles et de dire que le gouvernement n'avait pas de leçons à recevoir des libéraux. Le député Michael Chong, qui siège au comité des langues officielles, est le seul à avoir tenté de fournir une explication.

Test alpha

Les pages 12 et 13 du journal de cette semaine sont réalisées dans le cadre d'un exercice en alphabétisation. Nous avons reproduit deux textes qui apparaissent déjà dans les pages précédentes. Certaines modifications ont été apportées aux textes et à leur mise en page. Un groupe de discussion va s'en servir lors d'un exercice sur la facilité de lecture du journal. Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à nous contactez à direction_aquilon@mac.com.

Entrevue avec Michael Byers

Le passage du Nord-Ouest: un enjeu de plus en plus urgent

Le spécialiste en politique internationale se penche sur le dossier de la souveraineté de l'Arctique.



Nicolas Bussières

Un expert en politique internationale, Michael Byers, affirme que le gouvernement du Canada doit revoir sa stratégie sur deux dossiers majeurs: la souveraineté de l'Arctique et la mission canadienne en Afghanistan. Il était à Yellowknife le 21 février dernier pour un congrès de l'Association du Barreau canadien.

Le professeur à l'Université de la Colombie-Britannique a parlé de la souveraineté de l'Arctique et du conflit en Afghanistan lors d'une conférence publique tenue en soirée à la bibliothèque de Yellowknife.

La glace fond

En entrevue avec L'Aquilon, M. Byers affirme que le gouvernement fédéral et le gouvernement américain devaient agir vite dans le dossier du passage du Nord-Ouest en cette période de réchauffement de la planète. « Nous n'avons pas le temps d'attendre que la glace disparaisse », dit M. Byers. Il indique que 1,2 million de kilomètres carrés de glace ont disparu dans l'océan Arctique entre septembre 2006 et septembre 2007. « Il faut regarder les conséquences de ça. », soutient Michael Byers. Une conséquence est que beaucoup de navires étrangers vont arriver dans les prochains 10, 20 ou 30 ans.

Collaboration entre le Canada et les États-Unis

Dans un contexte de menace terroriste, d'armes nucléaires, d'immigration illégale ou de trafic de stupéfiants, M. Byers fait valoir que les autorités côtières du Canada et des États-Unis doivent assurer un meilleur contrôle de la circulation maritime dans le passage du Nord-Ouest. « La navigation dans le Nord, ce n'est pas seulement l'affaire des Canadiens. Il y a aussi l'Alaska et les Américains n'ont presque rien sur place. Ils n'ont pas fait les choses nécessaires pour protéger cette région », a-t-il poursuivi.

L'expert insiste que les gouvernements canadien et américain doivent collaborer dans le futur. Ils doivent mettre en place un système pour que les bateaux étrangers s'identifient.

Rencontre à Ottawa

La semaine dernière, des spécialistes canadiens et américains se sont rencontrés à Ottawa à ce sujet. Une des huit recommandations établies lors cette rencontre était justement d'établir un système pour gérer les navires étrangers. Cette rencontre était une initiative de Michael Byers justement.

Un des membres de la délégation américaine était l'ancien ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci. Celui-ci répète depuis longtemps l'urgence d'agir dans ce dossier. Il a suggéré, il y a trois ans, que les États-Unis changent leur politique concernant le passage du Nord-Ouest. Il veut que les États-Unis acceptent la position canadienne qui vise à assurer la souveraineté dans l'océan Arctique.

Mais il n'y a pas eu de développement diplomatique sur cette question. Dans ce contexte, M. Byers, le spécialiste canadien, est entré en contact avec M. Cellucci pour organiser la réunion d'Ottawa. Cette réunion regroupait des experts qui ne travaillent pas pour les gouvernements. M. Byers espère que les politiciens, autant canadiens qu'américains, étudieront leurs conclusions.

Militariser le Nord

Et que pense Michael Byers de la stratégie actuelle du gouvernement conservateur de militariser le Nord?

« M. Harper a fait des choses importantes comparativement à M. Martin ou M. Chrétien. Les décisions de M. Harper au sujet du passage du Nord-Ouest sont mieux. […] Mais ce n'est pas suffisant. La solution n'est pas seulement une solution militaire, c'est aussi nécessaire de construire et d'acheter de nouveaux brise-glaces pour la Garde côtière canadienne. Ils ont besoin de ça. La GRC peut aussi aider beaucoup avec la souveraineté canadienne. Les problèmes dans le passage du Nord-Ouest sont susceptibles à une réponse civile. Il faut aussi profiter de la présence des Inuits et utiliser leur expérience et leur grande connaissance du territoire », explique M. Byers.

Test alpha

Les pages 12 et 13 du journal de cette semaine sont réalisées dans le cadre d'un exercice en alphabétisation. Nous avons reproduit deux textes qui apparaissent déjà dans les pages précédentes. Certaines modifications ont été apportées aux textes et à leur mise en page. Un groupe de discussion va s'en servir lors d'un exercice sur la facilité de lecture du journal. Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à nous contactez à direction_aquilon@mac.com.

Jeux d'hiver de l'Arctique

La francophonie sera présente

L'Association de Yellowknife organise différentes activités pour exposer la culture et l'histoire des francophones lors de cet important événement sportif.

Nicolas Bussières

L'Association franco-culturelle de Yellowknife (l'AFCY) veut que la francophonie ténoise soit bien représentée lors des Jeux d'hiver de l'Arctique et elle a pris les moyens de le faire.

Deux personnes ont été engagées. Une bonne partie des ressources de l'Association sera aussi utilisée pour faire rayonner la culture francophone lors de cet événement sportif. Les Jeux de l'Arctique auront lieu à Yellowknife du 9 au 15 mars. Il y aura environ 3 000 visiteurs des différentes régions nordiques de la planète.

Plusieurs projets

L'AFCY a plusieurs projets. Elle présentera un musée relatant l'histoire des francophones aux TNO, un spectacle de danse, de musique et de chants, une exposition d'artistes francophones et une cabane à sucre. Il y aura aussi des Franco-Ténois lors des cérémonies de fermeture.

Stéphane Gagné a été embauché par l'AFCY. Il jouera un rôle déterminant dans deux volets, soit la planification du spectacle et de l'exposition francophone. « Nous voulons faire la démonstration de la francophonie, ici au territoire, du côté artistique et culturel. Nous avons comme mandat d'organiser une exposition d'art et également de faire un spectacle où il y aura une troupe de danse qui a été montée de toutes pièces par des jeunes », a-t-il expliqué.

Spectacle de danse

Il y aura la prestation d'une dizaine de danseurs âgés de 10 à 18 ans. Le spectacle présentera une chorale regroupant des jeunes et des adultes. Ils chanteront quelques classiques francophones. C'est la musique du groupe Willowroot qui les accompagnera. Le groupe, mené par Sophie Léger, interprétera aussi certaines pièces de son répertoire. Le spectacle sera gratuit et aura lieu le 12 mars au Tree of Peace. Le spectacle aura lieu lors de l'inauguration de l'exposition des artistes franco-ténois.

L'AFCY a retenu les services d'un chorégraphe d'Edmonton pour faire la conception du spectacle de danse. Il y aura des répétitions avec le groupe de jeunes du 29 février au 2 mars. Les organisateurs ne veulent rien négliger, car les danseurs devront aussi offrir une performance de quatre minutes lors de la cérémonie de clôture des Jeux de l'Arctique. Cet événement sera télédiffusé à l'échelle nationale.

Noémie Darisse, de l'AFCY, confirme que le groupe hip-hop Jacobus & Maleco, accompagnera les jeunes danseurs lors du spectacle de clôture. Trois Acadiens de la Nouvelle-Écosse forment ce groupe. La cérémonie de clôture aura lieu le 15 mars.

Une exposition francophone

Certains détails restent à finaliser concernant l'exposition francophone. Elle sera présentée à la salle du Elks Club du 12 au 15 mars. Une dizaine d'artistes d'un peu partout aux TNO y exposeront leurs peintures, photographies et sculptures. Stéphane Gagné indique que certains artistes pourraient aussi travailler sur leurs créations devant les visiteurs lors de l'exposition. Il ajoute qu'il sera possible pour les intéressés d'acheter les œuvres présentées.

Kiosque d'information

Par ailleurs. M. Gagné sera également en charge de créer un kiosque d'information sur les différentes associations francophones des TNO. « Le kiosque va se situer sous le grand chapiteau des Jeux d'hiver de l'Arctique. Donc, c'est vraiment quelque chose pour augmenter la visibilité des francophones un peu partout dans le territoire et de montrer à la population que les francophones sont là et sont bien organisés », a-t-il révélé.

Le responsable indique qu'il est toujours à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans la mise en place des différentes activités. Les personnes intéressées peuvent rejoindre Stéphane Gagné au 766-2112.

La semaine prochaine, L'Aquilon présentera le projet de musée relatant l'histoire des francophones que M. Mario Desforges est chargé de mettre en place pour les Jeux.

On coupe le courant le 5 mars!

La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest en collaboration avec l'organisme Ecology North invite toute la population de Yellowknife à réduire sa consommation d'électricité, mercredi le 5 mars, de 18 h 30 à 20 h.

Cette mesure permettra d'éviter le recours au diesel – et les émanations de gaz à effet de serre – utilisé pour produire de l'électricité lorsque la demande est trop forte lors des périodes de pointe en hiver. En diminuant la consommation, la simple production d'énergie hydro-électrique suffira à la demande.

« Notre famille mangera tôt, avant 18 h 30. Nous allons ensuite tout fermer et passer un bon moment de tranquillité, peut-être aller promener le chien », a indiqué Sheila Anderson.

Un autre résident de Yellowknife en profitera pour faire le plein en nature. « Je vais sortir de la maison et aller dans la nature. Je peux profiter de la lumière du ciel au lieu d'utiliser la lumière de la maison », a lancé Nico Todd Cullen.

« Je vais baisser le thermostat de cinq degrés et je ne ferai pas de lavage », a pour sa part signalé Dave Lovell.

Ecology North et la Société d'énergie des TNO encouragent également les gens qui quitteront l'école et le travail, le 5 mars, à s'assurer de fermer les ordinateurs et autres appareils électriques.

L'Assemblée législative donnera l'exemple en éteignant les lumières de l'établissement durant cette opération « sans courant ».

À Yellowknife, plus de 95 % de l'électricité provient de la production hydro-électrique, mais la demande sans cesse croissante implique que la Société d'énergie des TNO peut utiliser plus fréquemment de l'électricité produite à partir de diesel.

Les résultats de cet exercice d'économie d'énergie seront divulgués dans les jours suivants. De cette façon, la population de Yellowknife pourra savoir si elle a contribué avec succès à l'opération.

On coupe le courant le 5 mars!

La Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest en collaboration avec l'organisme Ecology North invite toute la population de Yellowknife à réduire sa consommation d'électricité, mercredi le 5 mars, de 18 h 30 à 20 h.

Cette mesure permettra d'éviter le recours au diesel – et les émanations de gaz à effet de serre – utilisé pour produire de l'électricité lorsque la demande est trop forte lors des périodes de pointe en hiver. En diminuant la consommation, la simple production d'énergie hydro-électrique suffira à la demande.

« Notre famille mangera tôt, avant 18 h 30. Nous allons ensuite tout fermer et passer un bon moment de tranquillité, peut-être aller promener le chien », a indiqué Sheila Anderson.

Un autre résident de Yellowknife en profitera pour faire le plein en nature. « Je vais sortir de la maison et aller dans la nature. Je peux profiter de la lumière du ciel au lieu d'utiliser la lumière de la maison », a lancé Nico Todd Cullen.

« Je vais baisser le thermostat de cinq degrés et je ne ferai pas de lavage », a pour sa part signalé Dave Lovell.

Ecology North et la Société d'énergie des TNO encouragent également les gens qui quitteront l'école et le travail, le 5 mars, à s'assurer de fermer les ordinateurs et autres appareils électriques.

L'Assemblée législative donnera l'exemple en éteignant les lumières de l'établissement durant cette opération « sans courant ».

À Yellowknife, plus de 95 % de l'électricité provient de la production hydro-électrique, mais la demande sans cesse croissante implique que la Société d'énergie des TNO peut utiliser plus fréquemment de l'électricité produite à partir de diesel.

Les résultats de cet exercice d'économie d'énergie seront divulgués dans les jours suivants. De cette façon, la population de Yellowknife pourra savoir si elle a contribué avec succès à l'opération.

OFFICE DES EAUX DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Avis de demande

La demande de licence suivante a été enregistrée auprès de l'Office conformément à l'article 16 de la Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest.

Demanderesse:	Direction des polluants et de l'assainissement du MAINC
Site:	Lat. 72°45'10" N; Long. 118°30'00" O
Objet:	Activités d'assainissement

Pour plus de renseignements, contactez Vicki Losier au (867) 765-0106, avant le 17 mars 2008.

Appels d'offres demandes de propositions



Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
Jackson Lafferty, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Fournisseur de service – Aide au travail indépendant PM005936

– Région de Beaufort-Delta, TNO –

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du GTNO invite les entrepreneurs ou les personnes qualifiées à soumettre une proposition pour gérer le programme Aide au travail indépendant. Le programme offre de l'aide en matière d'assurance-emploi aux individus qui veulent ouvrir leur propre entreprise lors de l'exercice 2008-2009 (1er avril 2008 au 31 mars 2009). Les propositions d'une durée de trois ans seront considérées, mais devront être approuvées pour les années ultérieures.

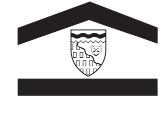
On peut se procurer les documents de demande de propositions auprès de : Laverna Smith, Gestionnaire, Services financiers régionaux, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, GTNO, Édifice Mack Travel, 2e étage, Inuvik, TNO. Tél. : 867-777-7212. Courriel : laverna_smith@gov.nt.ca

Renseignements techniques : Helen Sullivan, surintendante régionale. Tél. : 867-777-7132

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

16 H, HEURE LOCALE, LE 14 MARS 2008

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Michael Miltenberger, ministre

APPEL D'OFFRES

T08-BDD-47
2007-2008 Installation d'une rampe d'accès 48, route Mackenzie, Inuvik, TNO
Fourniture, livraison et construction PM #005980

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) invite les entrepreneurs qualifiés à soumissionner pour effectuer des réparations dans des maisons existantes à Inuvik, TNO.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles à compter du 25 février 2008 au bureau de district de Beaufort-Delta de la SHTNO, au 107, route Mackenzie, Inuvik, TNO.

Les soumissions cachetées pour le projet susmentionné doivent parvenir à l'adresse susmentionnée, au plus tard à : **15 h, heure locale, le 13 mars 2008.**

Veuillez inscrire au recto de l'enveloppe : **T08-BDD-47 Installation d'une rampe d'accès – Inuvik, TNO.**

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à cet appel d'offres. Le terme « local » dans cet appel d'offres signifie Inuvik, TNO.

La Société n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.

Renseignements relatifs au contrat : Merlyn Rogers

Renseignements techniques : Greg Nissen
Tél. : 867-777-7271
Fax : 867-777-2217

Petites annonces

Espace à bureau recherché

L'Aquilon est à la recherche d'un espace à bureau à louer à Yellowknife. La superficie doit être de 400 à 500 pieds carrés. Le besoin en espace à bureau est pressant. Si vous avez un tel local disponible ou si vous êtes au courant d'une telle disponibilité, contactez Alain au (867) 875-0117 (Hay River) ou Nicolas au (867) 873-6603 (Yellowknife)

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Territoires du Nord-Ouest Finances

Inspecteur des alcools (à contrat)

La Commission des licences d'alcool est à la recherche d'un inspecteur à contrat à Norman Wells pour faire des inspections dans les d'établissements licenciés et les endroits où des réceptions spéciales ont lieu.

Le candidat recherché doit avoir de l'expérience dans l'un des postes/domaines suivants et être en mesure d'interpréter des lois et règlements :

- Agent de la GRC
- Agent responsable des ressources renouvelables
- Agent chargé de faire appliquer les règlements
- Services correctionnels
- Services judiciaires
- Transport

De plus, des compétences interpersonnelles et de grandes habiletés en communications orales et écrites sont exigées.

La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi.

- La plupart des inspections sont effectuées en fin de semaine et tard en soirée.
- L'inspecteur devra fournir son propre moyen de transport.
- Une formation sera donnée au candidat retenu.

Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Vous pouvez présenter une demande par la poste ou par fax :
Gestionnaire – Permis de vente d'alcool et maintien de l'ordre
31, Capital Drive, bureau 204
Hay River NT X0E 1G2
Fax : 867-874-8722

Nous remercions tous les candidats, mais seuls les candidats retenus pour líentrevue seront contactés.



Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services
Michael McLeod, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Hôpital Stanton – Modernisation des ascenseurs CT100666

– Yellowknife, TNO –

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sollicite des propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour la modernisation des ascenseurs de l'hôpital Stanton.

On peut consulter les documents au bureau de l'Association de la construction des TNO (867-873-3949).

Les soumissions cachetées doivent parvenir au Ministère des Travaux publics et des Services, Bureau régional du Slave Nord, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife NT X1A 2L9 (ou être livrées au Bureau régional du Slave Nord, 5015, 44e Rue), au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 5 MARS 2008.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de demande de propositions à l'adresse susmentionnée à compter du 20 février 2008. Les soumissions doivent être accompagnées de la garantie précisée dans les documents.

Les entrepreneurs sont priés de noter qu'il y aura une rencontre avant soumission qui se tiendra à 10 h 30, le 29 février 2008 à la réception de l'hôpital Stanton.

Le Ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.

Renseignements généraux :
Michael Menard,
Travaux publics et Services
Tél. : 867-873-7662

Renseignements techniques :
Shouhda K. Shouhda, P. Eng.
Tél. : 867-920-3045

Offres d'emploi



Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest recherche trois personnes dynamiques pour joindre notre équipe gagnante :

Agent(e) de développement économique

- Développer des projets d'a□aires/communautaires et les outils en conséquence ;
- Travailler à l'établissement de plans de développement économique communautaire;
- Développer des projets pour promouvoir le travail et l'entrepreneuriat auprès des jeunes.

Coordonnateur(trice) des communications et de l'administration

- Assurer la mise à jour et la mise en œuvre du plan de communication du CDÉTNO ;
- Organiser des événements de réseautage ;
- Gérer le Programme d'a□chage des services en français des TNO ;
- Coordonner les opérations administratives du bureau (tenue de livres, petite caisse) ;

Coordonnateur(trice) des services en employabilité

- Assister nos clients dans leurs démarches de recherche d'emploi ;
- Faire des recherches sur le marché du travail et l'employabilité ;
- Gérer le Programme de recrutement de main d'œuvre du CDÉTNO.

Pour plus d'informations, visitez notre site web : www.cdetno.com ou téléphoner, sans frais, 1-866-849-9139. Si vous êtes intéressé à postuler pour un de ces postes, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et une lettre de présentation au plus tard le 11 mars 2008 au direction@cdetno.com.



Aide de maintien à domicile

Tulita, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 26,09 $ l'heure (soit environ 50 876 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 938 $.

No du concours : 2008-87-5635
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes, les demandes d'employés sous-classés et les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles pour des postes semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables dans certains postes.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, visitez le : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Hockey de la LNH

Le dernier droit avant les séries



Dans le coin de la patinoire avec Simon Lamoureux

La date limite des transactions dans la Ligue nationale de hockey est enfin passée. Les partisans du Canadien attendaient avec impatience la venue d'un joueur d'impact comme l'avait promis le directeur-général de l'équipe Bob Gainey, mais c'est pratiquement la même équipe qu'ils verront jouer jusqu'à la fin de présente saison. Gainey a ardemment tenté de conclure une transaction avec les Trashers d'Atlanta pour obtenir les services de Marian Hossa, mais selon lui, le prix demandé pour un joueur de location était trop élevé : « *Nous avons parlé aux Thrashers et ils nous demandaient quatre éléments, dont trois prennent part au match de ce soir* [mardi]. *Quand on a évalué ce qu'on recevrait et ce dont on se départirait, ça ne cadrait pas avec notre objectif de se tailler une place en séries* », a confié Gainey. Les partisans sont en droit de demander un joueur d'impact pour combler quelques lacunes, mais à quel prix? On blâme l'organisation depuis longtemps pour le manque de relève et maintenant qu'elle possède plein de jeunes joueurs prometteurs, il faudrait échanger certains d'entre eux pour un joueur qui deviendra agent libre le 1er juillet? Gainey a pris la bonne décision et pourra quand même présenter une offre de contrat à Hossa cet été. Le noyau reste donc intact et c'est très bien ainsi.

Par contre, Bob Gainey aurait pu essayer d'aller chercher un bon joueur de centre capable de remporter son lot de mises en jeu. Je pense notamment à Jaret Stoll, Bobby Holik ou Jeff Halpern (ce dernier a finalement été échangé à Tampa Bay dans la transaction qui a envoyé Brad Richards à Dallas). Il s'agit d'un aspect très important du jeu dans lequel le CH démontre des lacunes évidentes. Il aurait également pu essayer d'échanger un joueur de soutien comme Lapierre, Smolinski, Kostopoulos ou Bégin pour un spécialiste des mises en jeu.

Tout repose sur les épaules de Price

Le Canadien a quand même bougé à la date limite des transactions en échangeant Cristobal Huet aux Capitals de Washington contre un choix de deuxième tour au repêchage de 2009. C'est bien peu vous direz et vous avez raison, surtout que Toronto a pu obtenir des choix de 2e et 5e rondes pour le « très, très lent » défenseur Hal Gill. La direction de l'équipe a quand même sacrifié Huet pour laisser toute la place à sa future vedette Carey Price. Comme l'a dit Gainey, le pari est risqué, mais il en vaut la peine. Après tout, Price a été jeté dans la fosse aux lions l'année dernière en passant du junior à la Ligue américaine avec les résultats que l'on connaît : rien de moins que la coupe Calder et le titre du meilleur joueur des séries dans la Ligue américaine. Il est évidemment prématuré de dire qu'il fera de même dans la Ligue nationale à l'âge de 20 ans, mais la direction croit en lui et pour un jeune, la confiance que lui démontrent ses patrons est primordiale. Quant à Huet, il ne faisait plus partie des plans de l'équipe et n'avait pas la confiance de son entraîneur. D'ailleurs, le gardien français n'a jamais pu monter son jeu d'un cran et prouver qu'il était sans l'ombre d'un doute un gardien de premier plan, même s'il a montré des statistiques intéressantes lors de son passage de trois ans à Montréal. Jaroslav Halak, qui excellait encore cette année avec les Bulldogs de Hamilton, viendra seconder Price jusqu'à la fin de la saison.

Le Canadien en séries

Comme Alain s'est fait un malin plaisir de mentionner dans sa chronique du 22 février, je dois effectivement revenir sur mes paroles et avouer que finalement, le CH se qualifiera pour les séries éliminatoires. Le retour en force de Kovalev, l'éclosion des frères Kostytsyn, le bon jeu en défensive de joueurs sous-estimés comme Bouillon et Gorges et le peu de temps de glace accordé à Patrice Brisebois auront finalement eu raison de ma prédiction qui écartait le CH des séries.

Citation de la semaine

Mats Sundin des Maples leafs de Tontonto a refusé de lever sa clause de non-échange pour rester fidèle à l'organisation pour laquelle il joue depuis 13 ans, empêchant ainsi son directeur-général d'obtenir de bons jeunes joueurs ou des choix au repêchage en retour de ses services pour tenter de rebâtir cette équipe médiocre. Le capitaine des Leafs a mentionné : « *J'ai écouté mon cœur et je ne crois au concept du joueur de location. Pour profiter pleinement d'une conquête de la coupe Stanley, un joueur doit être avec la même équipe depuis le début du camp d'entraînement. Par conséquent, je préfère rester à Toronto et gagner la coupe ici.* » Vous avez bien lu, gagner à Toronto! Quel genre de joueur peut refuser d'être échangé à l'équipe de son choix et qui aspire aux grands honneurs? Il serait utopique de penser que les Leafs vont gagner la coupe Stanley au cours des prochaines années. Peut-être verra-t-il son nom gravé sur le précis trophée en 2027 lorsqu'il sera responsable du recrutement chez les Leafs…

Implication communautaire

Andréa Bettger désignée Citoyenne de l'année

Le prix attribué par la Chambre de commerce de Hay River a opté pour le bénéfice apporté aux jeunes.

Maxence Jaillet

C'est extrêmement surprise et flattée qu'Andréa Bettger a accepté, ce vendredi 22 février, son titre de Citoyenne de l'année de la ville de Hay River. Celle qui enseigne la musique au sein de la communauté depuis 2003 a vu sa passion au fil des ans, prendre une place particulière dans le cœur et l'esprit des gens de la ville. Le prix soulignant l'année 2007 s'est voulu une reconnaissance de cette implication envers les jeunes.

« Je savais que j'avais été nominée, raconte Andréa Bettger. Sur le coup, j'ai pensé que c'était gentil que quelqu'un pense à moi, mais voilà, c'en est resté là! Jamais je n'ai imaginé devenir Citoyenne de l'année. »

C'est une amie avec qui elle forme un duo au violon qui a tout manigancé si l'on peut dire. En effet, Linda Dufford qui est une violoneuse de talent à qui Andréa Bettger, violoniste de formation classique, donne souvent la réponse, n'a jamais confié à son amie la véritable raison de pourquoi elles devaient assister à cette soirée de vendredi. Sous le truchement d'un bon dîner gratuit et d'une prestation de violon devant la chambre de commerce, Mme Dufford a convaincu celle qu'elle avait nominée au titre de citoyenne de l'année à rester pour la cérémonie. Et c'est quand Linda Dufford est montée sur la scène pour présenter le prix, qu'Andréa Bettger a finalement réalisé ce qu'il se passait.

« J'étais très surprise et très heureuse. Je performe beaucoup devant le public et je peux dire que généralement je ne suis pas nerveuse, mais ce soir-là je ne pouvais plus trouver les mots pour exprimer comment je me sentais », raconte-t-elle. L'enseignante explique que c'est très flatteur de voir qu'une activité quotidienne et surtout une passion qu'elle ne considère pas



comme un travail soit reconnue par des membres de la communauté. « J'apprends la musique aux enfants et à différentes personnes. Et j'ai beaucoup de plaisir à les voir évoluer, cela m'apporte beaucoup de bonheur. Que l'on estime cette routine journalière c'est un formidable compliment. C'est précisément ce qui a fait la différence avec toutes les autres nominations. Un juge m'a avoué que c'était cette énergie et ce temps dévoués aux jeunes de la ville et de la réserve qui avaient fait la différence avec les autres. »

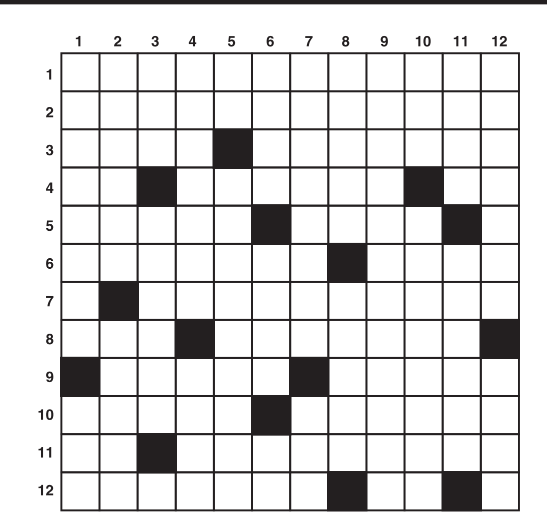
Andréa Bettger poursuit en ce moment sa cinquième année d'enseignement. Arrivée pour remplir un poste de professeur d'Anglais à l'école secondaire Diamond Jenness, elle a poursuivi sa carrière en combinant le poste d'enseignante de musique partagée entre l'école secondaire et l'école élémentaire Princess Alexandra. Durant ces années, la communauté a apprécié sa débrouillardise envers le manque de financement alors qu'elle a développé un club de percussion sur seaux (The Bucket Drumming Club). C'est ensuite une chorale et un ensemble de violons (The Great Slave Strings) qui sont nés de l'engouement des jeunes à la musique inspirée par Andréa Buttger. « C'est vraiment l'enthousiasme de ces jeunes qui m'a poussé dans cette direction. Jamais je n'aurais été tant motivée à réaliser tout ça si eux n'avaient pas démontré l'envie de continuer », admet-elle. Depuis septembre 2007, elle n'enseigne que les matins pour donner des cours privés l'après-midi et avoir du temps libre afin de peaufiner le projet d'un album de musique. « J'ai écrit quelques pièces pour violon que je veux enregistrer sur un album. J'ai reçu une bourse du conseil des Arts et je vais profiter des vacances du mois de mars pour rentrer en studio ici à Hay River. Je veux traduire sur ce premier album, l'idée d'un aboutissement de tout le bagage musical que je transporte depuis mes débuts dans la musique. Le classique, le traditionnel, le Jazz… Un album instrumental autour du violon. »

Durant le mois de juillet, la citoyenne de l'année organise un camp de violon avec le groupe de musique Kole Crook. Ce camp s'adresse à tous les jeunes des communautés des TNO qui veulent progresser au violon. Cette année le camp se déroule à Hay River du 7 au 11 juillet. Pour toute information, la personne contact est une fois de plus Andréa Bettger au 874-2595.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 01



HORIZONTALEMENT

1- Perspicace, qui juge avec clarté.
2- Action d'écouter les bruits produits par les organes pour faire un diagnostic.
3- Message publicitaire. – Personne ayant une musculature très développée.
4- Sud-ouest. – Introduisit quelque chose de nouveau dans un domaine particulier. – Conjonction.
5- Occasionna, provoqua. – Trompe par de fausses apparences.
6- Pratiqua des tenons dans une pièce de bois. – Remorque un bâtiment de navigation.
7- On y expose l'hostie consacrée (pl.).
8- Pièce d'argent de 5 centimes en 1793. – Congrès d'un parti politique.
9- Ville du Québec. – Empereur romain.
10- Déclaration d'un avocat (pl.). – Qui s'écoule facilement.
11- Alain Vendette. – Auxquelles on a ôté un gaz.
12- Cavité qui reçoit les cartouches dans une arme à répétition. – Sièges.

VERTICALEMENT

1- Crèmes glacées garnies de fruits confits. – Châtiment.
2- Lésion élémentaire du lupus tuberculeux. – Prénom masculin.
3- Volcan actif du Japon. – Épinceter.
4- Architecte grec vers le Ve siècle. – Livres sacrés des Hindous.
5- On le traverse à gué. – Elles habitent la France.
6- Exprime un coup. – Un monstre hypothétique se trouve dans ce lac. – Tellement.
7- Osmanlis. – Admirateur enthousiaste.
8- Dieu d'Israël, cité dans la Bible. – Poids et monnaie.
9- Reptile fossile du crétacé ayant 40 mètres de long.
10- Rejette comme faux. – Tissus de soie.
11- Pou. – L'ours en est un.
12- Agacés, irrités. – Lac d'Écosse.

RÉPONSE DU NO 1000

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	L	A	I	S	A	N	T	E	R	I	E
2	R	E	P	R	O	D	U	I	S	A	N	T
3	O	S	A	■	R	A	M	A	S	S	E	R
4	T	E	R	R	I	G	E	N	E	■	D	E
5	E	N	T	E	T	E	R	■	U	N	I	S
6	S	T	E	L	E	■	A	P	L	A	T	■
7	T	■	S	A	■	P	I	L	E	T	■	A
8	E	C	■	C	H	O	R	I	S	T	E	S
9	R	A	C	H	E	T	E	E	■	I	L	S
10	A	D	H	E	R	E	S	■	M	E	L	O
11	I	R	O	N	E	S	■	S	O	R	E	L
12	T	A	C	T	S	■	G	E	N	E	S	E

Horoscope

SEMAINE DU 2 AU 8 MARS 2008

Bélier

BÉLIER

Présentement, vous devez être discret et vous ne devez pas parler de vos sentiments avec n'importe qui. Vous aimez être sûr de vous et tout ce que vous faites est valorisant.



Taureau

TAUREAU

Vous avez besoin d'être près de la personne avec qui vous partagez votre vie. Vous voulez vivre les choses d'une manière formidable. La planète Vénus fait que vos sentiments vous apportent beaucoup sur tous les plans.



Gémeaux

GÉMEAUX

Vous aimez votre travail et présentement vous avez beaucoup d'idées nouvelles. Vous êtes capable de mieux accomplir ce qui apporte beaucoup de chance à vos ambitions.



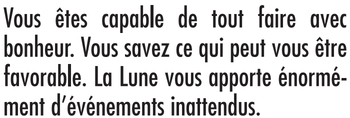
Cancer

CANCER

Vous êtes favorable à plusieurs choses nouvelles et vous savez comment déterminer ce qui peut être valorisant pour vous. Vous ne voulez pas vous sentir manipulé.



Lion



LION

Vous êtes capable de tout faire avec bonheur. Vous savez ce qui peut vous être favorable. La Lune vous apporte énormément d'événements inattendus.



Vierge

VIERGE

Vous pouvez très bien vous faire confiance car votre discernement est fort. Vous allez vers des choses qui vous apporteront du bonheur.



Balance

BALANCE

Vous êtes dans un moment sérieux de votre vie. Vous voulez à tout prix être sûr de vous. Cela sera possible. Tout ira très bien.



Scorpion

SCORPION

Vous pouvez mieux savoir agir au plan humain avec les autres. Vous êtes subtil et vous voyez ce qui est valable et ce qui ne l'est pas. Vous aimez être placé en situation où vous pouvez être utile.



Sagittaire

SAGITTAIRE

Vous êtes dans une période importante au plan financier. Vous pouvez être mieux que vous l'avez été dans le passé. Cela vous rend fort intérieurement.



Capricorne

CAPRICORNE

Vous êtes dans une période où votre vie affective sera capitale pour vous. La planète Neptune vous apporte une grande capacité de comprendre les choses d'une manière intérieure.

Verseau

VERSEAU

Vous allez vers des situations qui seront importantes pour votre bonheur. Cela vous rendra plus apte à être bien. Vous en serez satisfait.



Poissons

POISSONS

Vous allez vers des situations qui vous apporteront de grands changements. Vous serez en mesure de mieux les vivre. Tout se vivra avec une grande puissance d'action.